



**Journée thématique  
d'échanges « Le paysage  
comme médiation »  
29 septembre 2023  
Causse Méjean (Lozère)**

Analyse des résultats de  
l'enquête de satisfaction

## Historique des versions du document

Version	Auteur	Commentaires
1	AG	Version au 20 octobre 2023
2	AG	Corrections mineures au 15 novembre 2023

## Affaire suivie par

Alain GUGLIELMETTI – Direction Aménagement / Département Sites et Paysage
Tél. 05 61 58 65 31 / 07 60 65 91 78
Mél. Alain.guglielmetti@developpement-durable.gouv.fr

## Référence Internet

--



# Sommaire

<b>LE CADRE DE LA JOURNÉE.....</b>	<b>5</b>
Le programme.....	5
Les interventions du matin.....	5
La visite de l'après-midi.....	5
Les participants.....	6
Les questions de l'évaluation.....	6
<b>L'ÉVALUATION DE LA JOURNÉE.....</b>	<b>7</b>
Question 1 : Degré de satisfaction globale de cette journée.....	7
Question 2 : Organisation pratique de la journée.....	7
Question 3 : Intérêt des exposés (matin).....	8
Question 4 : Parcours de visite (après-midi).....	9
Question 5 : Quels sont les sujets qui vous ont le plus intéressé ?.....	10
Question 6 : Quels sont les sujets qui vous ont le moins intéressé ?.....	10
Questions 7 : Quelles seraient les suites envisageables ?.....	10
<b>COMMENTAIRES.....</b>	<b>12</b>
<b>ENSEIGNEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>13</b>
Programme détaillé.....	13
Liste des participants.....	14

## **Le cadre de la journée**

Dans le cadre des missions du Réseau Paysage Occitanie, des journées thématiques d'échanges sont organisées à l'initiative des membres du réseau.

Le CAUE de Lozère a proposé en 2023 d'organiser une journée autour du thème « Le paysage comme médiation », sur fond d'agriculture et de biodiversité. Cette journée s'est déroulée le 29 septembre 2023 sur le causse Méjean, avec le matin des présentations de démarches en salle et l'après-midi la visite du projet de valorisation du site de l'association Takh.

## **Le programme**

Les interventions du matin ont permis de découvrir les différentes démarches de promotion des paysages et de la biodiversité engagées sur le Causse Méjean et au-delà sur le département de la Lozère.

### *Les interventions du matin*

**Le bien culturel Unesco Causses et Cévennes**, qui s'étend sur plus de 3 100 km<sup>2</sup> est motivé par le pastoralisme et bénéficie d'une gouvernance spécifique au travers de l'Entente interdépartementale. C'est un territoire cependant fragile qui est soumis à de multiples pressions, à commencer par le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque).

**Le CPIE de Lozère** fédère un réseau d'éducation à l'environnement (REEL) qui contribue à la sensibilisation de tous les publics aux enjeux environnementaux. Il intervient notamment en appui de projets de territoires.

**Le programme COPAGE**, affilié à l'AFAHC Occitanie et qui associe plusieurs structures départementales (dont le CAUE) vise à promouvoir la plantation de haies sur le Causse, dans une double perspective d'aide à l'agriculture par les effets de coupe-vent et de développement de la biodiversité. La vulgarisation de ce travail passe notamment par l'édition d'une collection de plaquettes pédagogiques.

**Le Parc National des Cévennes** s'est engagé dans l'expérimentation de « plans de paysage » à l'échelle d'exploitations agricoles, dans une perspective que chaque propriétaire-exploitant soit porteur d'un projet à l'échelle de son exploitation, selon des considérations paysagères et environnementales.

### *La visite de l'après-midi*

L'association Takh, créée à l'origine pour assurer la préservation du cheval de Przewalski, possède un hameau « Le Villaret » sur le causse Méjean (commune de Hures-la-Parade), associé à un vaste enclos de 400 ha au sein duquel une quarantaine de chevaux vivent en semi-liberté.

Dans le cadre de l'évolution de l'association, celle-ci a engagé la transformation son site pour en faire un pôle scientifique et éco-touristique autour du cheval de Przewalski. Pour cela, elle s'est associée les compétences d'un groupement de concepteurs au travers d'Alain Freytet, paysagiste, de Richard Dumas, architecte et de Franck Watel, scénographe.

Ce groupement a permis l'émergence d'un projet d'ensemble, respectueux des identités locales, des motifs paysagers et des enjeux environnementaux.

Cette visite a permis de partager avec Alain Freydet des éléments de méthodologie qui lui sont propres et de visualiser les premiers résultats.

## Les participants

L'ensemble de la journée a rassemblé entre 60 et 70 personnes, en incluant les intervenants. Il y avait aussi bien des acteurs locaux que des participants mobilisés par le réseau paysage.

Plusieurs élus locaux se sont mobilisés à l'occasion de cette journée, ainsi que les services de l'État locaux, à commencer par le sous-préfet de Florac et le directeur adjoint de la DDT de Lozère.

## Les questions de l'évaluation

Le questionnaire proposé à l'évaluation se voulait être simple, au travers de marqueurs qualitatifs. Les contributeurs avaient par ailleurs la faculté de rester anonymes.

Les quatre premières questions (réponse obligatoire) visaient à recueillir une appréciation quant à la perception de la journée, selon un gradient numérique allant de 0 à 5, 0 signifiant une insatisfaction et 5 une satisfaction totale.

**Question 1 :** Degré de satisfaction globale de la journée (le format, les lieux, les thématiques abordées)

**Question 2 :** Organisation pratique de la journée (la logistique, avec l'accueil, les déplacements, la documentation)

**Question 3 :** Intérêt des exposés et présentations (les sujets évoqués en salle)

**Question 4 :** Intérêt du parcours de visite de l'après-midi (la visite sur site et les explications données)

Une série complémentaire de trois questions ouvertes (réponse non obligatoire) était ensuite proposée. Chaque contributeur pouvait ainsi s'exprimer librement.

**Question 5 :** Quels sont les sujets qui vous ont le plus intéressé ?

**Question 6 :** Quels sont les sujets qui vous ont le moins intéressé ?

**Question 7 :** Selon vous, quelles seraient les suites envisageables / souhaitables pour ce territoire ?

Enfin, une case « autres commentaires » permettait, si besoin, d'apporter des éléments complémentaires.

## L'évaluation de la journée

Sans compter l'équipe d'animation de l'association Takh qui nous a accueilli l'après-midi, l'émargement individuel a permis d'identifier 52 participants.

L'enquête a été lancée dès le 5 octobre et s'est clôturée le 20 octobre. Elle a permis de recueillir l'avis de 26 participants, intégrant les contributions de quelques intervenants. Le taux de réponse atteint ainsi 50 %.

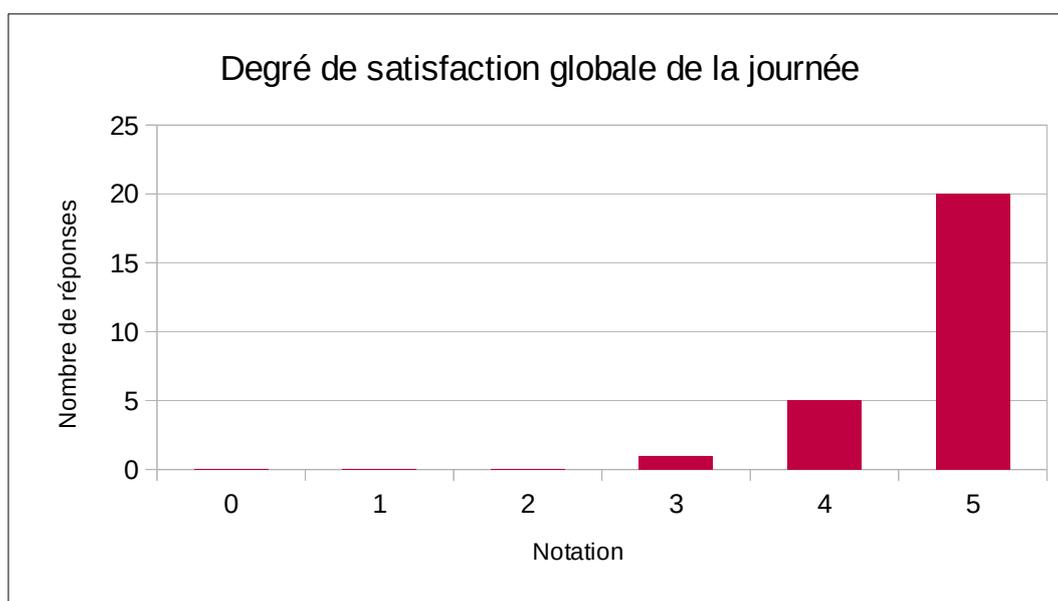
Sachant que le CAUE 48, organisateur de la journée (4 personnes + son président), n'a volontairement pas pris part à cette enquête, ce taux de retour est très satisfaisant.

### Question 1 : Degré de satisfaction globale de cette journée

Il s'agissait ici de recueillir une appréciation générale de la journée, à la fois sur les thématiques abordées, sur les lieux et sur le format de la journée intégrant présentations en salle et visite de terrain.

Les participants sont satisfaits (note 4) à très satisfaits (note 5) de cette journée, le niveau 5 frôlant les 80 % des réponses. Seule une personne a donné une notation moyenne de 3.

Il est possible de retenir que le format de la journée avec une partie de présentations en salle et une partie sur site constitue une proposition qui répond aux attentes des participants. Les thématiques autour des questions agricoles et de biodiversité, en lien avec les paysages, semblent aussi répondre à une attente collective.



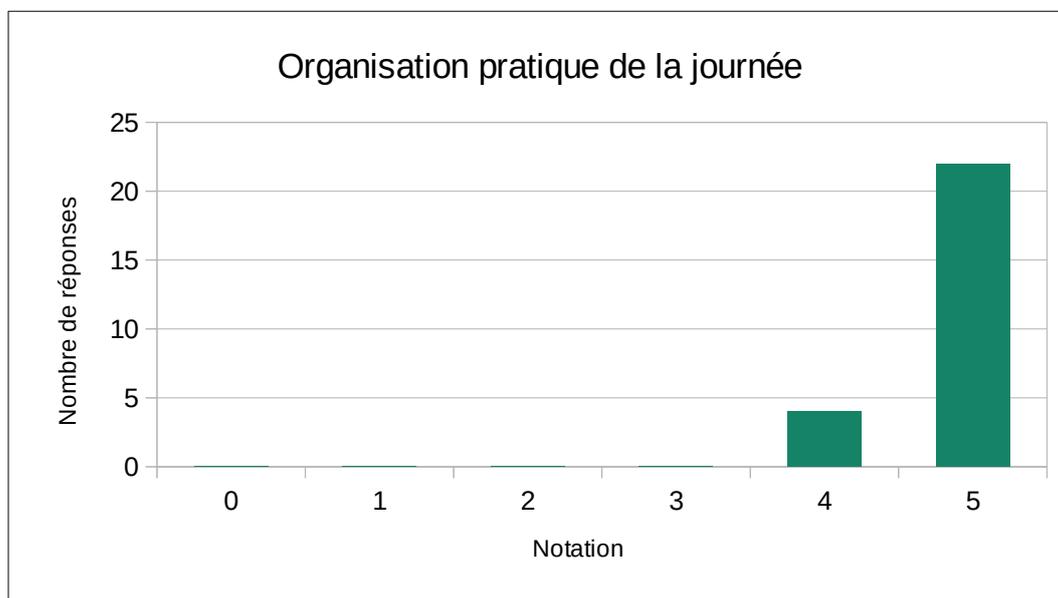
### Question 2 : Organisation pratique de la journée

Ce type de journée nécessite un travail de fond en matière de logistique, à la fois pour identifier les lieux et les personnes pouvant intervenir, mais aussi en matière d'organisation pratique avec un accueil digne de ce nom, l'organisation du déjeuner, la possibilité de récupérer de la documentation.

Les contributeurs saluent une organisation satisfaisante à très satisfaisant, avec des notes de 4 (15 %)

ou 5 (85 %).

On ne peut ici que saluer la mobilisation et l'organisation très efficaces sur l'ensemble de la journée de l'équipe du CAUE de Lozère. Un grand merci à eux.

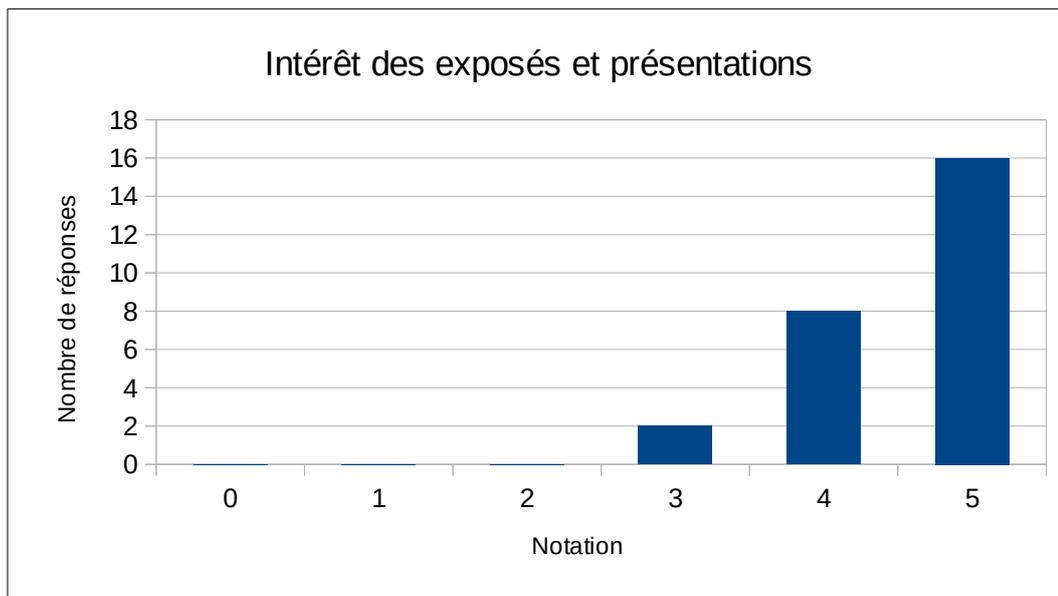


### Question 3 : Intérêt des exposés (matin)

Au travers de cette question, il s'agissait de bien cerner les apports des différentes interventions au débat sur les thématiques de cette journée, de manière générale. Au-delà d'un avis global, cette question est affinée au travers des questions 5 et 6 qui évoquent les sujets qui ont trouvé un intérêt aux yeux des participants.

A plus de 90 %, l'intérêt des différents exposés est apparu satisfaisant à très satisfaisant. Seuls deux répondants expriment un avis mitigé avec une note de 3.

De manière générale, la présentation des démarches engagées sur le territoire est largement appréciée, même si elles peuvent apparaître parfois d'intensité ou de qualité variable. L'essentiel est bien d'essayer de faire bouger les lignes

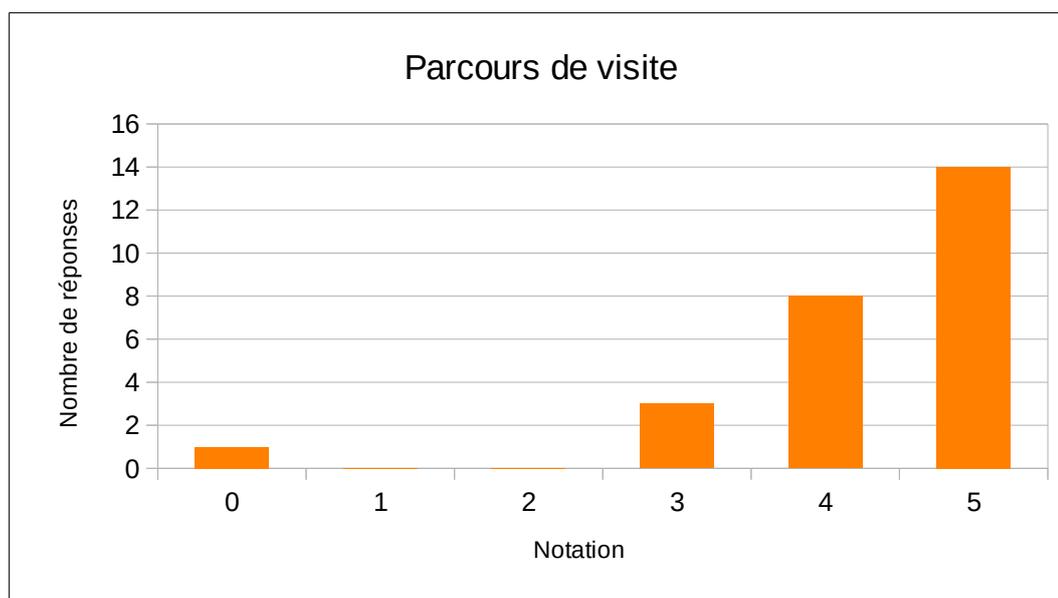


#### Question 4 : Parcours de visite (après-midi)

Le parcours de visite sur le site géré par l'association Takh a permis de découvrir les activités de cette association et le projet de pôle scientifique qu'elle porte sur le site du Villaret. Les présentations se sont faites à plusieurs voix, avec l'intervention de différents membres de l'association et surtout la présentation par le maître d'œuvre paysagiste Alain Freytet.

Une seule personne a mis une note 0, simplement parce qu'elle n'a pu assister à cette partie de la journée. Globalement, les participants sont une nouvelle fois satisfaits à très satisfaits de cette séquence de la journée. Seules trois participants donnent une note de 3 à cette visite. Peut-être que les conditions météorologiques du moment (soleil et chaleur) et le temps d'explications du projet en statique ont influencé cette appréciation toute relative.

Il est clair que ce type d'animation est indispensable au cours de la journée et qu'il correspond à des attentes fortes des membres du réseau.



## Question 5 : Quels sont les sujets qui vous ont le plus intéressé ?

L'enquête a permis aux participants d'acquérir ou de renforcer certaines connaissances, en lien avec des sujets les intéressant. Il était de ce fait essentiel d'avoir ce retour sur les sujets ayant le plus intéressé l'auditoire.

Parmi les répondants, 96 % ont émis un avis sur les séquences préférées. La question étant ouverte, plusieurs personnes identifient parfois deux ou trois sujets qui les ont particulièrement intéressés.

Deux thèmes principaux émergent, chacun étant identifié par une douzaine de participants.

Il s'agit en premier lieu des plans de paysage agricoles développés par le Parc National des Cévennes. « *Présentation de la démarche de plan de paysage des exploitations agricoles par le PNC* », « *Présentation de l'expérimentation de « Plans paysages participatifs d'Exploitations Agricoles » en cœur du Parc National des Cévennes* », « *intervention du PN des Cévennes (Plan Paysage à l'échelle de l'exploitation agricole)* ».

L'autre thème majeur concerne la visite du site de l'association Takh l'après-midi, aussi bien au travers du projet de l'association que de l'expression du paysagiste, Alain Freytet. A plusieurs reprises, ce deux sujets sont évoqués par le même interlocuteur.

« *Visite de terrain (présentation du projet de réhabilitation et de la démarche paysagère menée)* », « *la visite du Villaret avec le paysagiste* », « *L'installation de TAKH au Villaret* »

La présentation du bien UNESCO Causse-et-Cévennes et de l'organisation de l'Entente a intéressé près de 35 % des répondants.

« *Présentation de l'Entente Causse-Cevennes* », « *Approche paysagère UNESCO & PNC* », « *Présentation du territoire du Bien UNESCO* ».

Le dernier sujet qui émerge concerne la présentation des partenariats entre différents partenaires comme le CPIE, le CAUE

La logique de présentation des démarches engagées sur le territoire, à différentes échelles, a été de fait très intéressant pour les participants, permettant de cerner à la fois les attraits de ces territoires et surtout les actions engagées par les différents partenaires au service du paysage et de la biodiversité.

## Question 6 : Quels sont les sujets qui vous ont le moins intéressé ?

A cette question, seules 7 contributions marquent un intérêt relatif de quelques participants à certains sujets. Cela reste très limité, ce qui démontre l'intérêt collectif et global des différentes interventions. La seule présentation qui suscite quelques interrogations concerne l'intervention du CPIE. Peut-être était-ce du fait d'une certaine abstraction dans la présentation ?

## Questions 7 : Quelles seraient les suites envisageables ?

L'organisation d'une journée thématique d'échanges consiste bien à débattre de questions qui se posent sur le territoire autour de la préservation, de la gestion ou de l'aménagement des paysages. C'est l'occasion de découvrir des initiatives locales, d'identifier les forces et les faiblesses des dispositifs mis en place et d'esquisser des suites possibles.

Les exemples présentés le matin des partenariats constitue une initiative à pérenniser, voire à développer pour certains.

*« Poursuivre les démarches en cours et les partenariats / échanges entre les différentes structures ».*  
*« Développer encore plus de partenariats ».* *« Renforcer les moyens des conseils (CAUE, PNC, Unesco Causse et Cévennes) ».*

Parmi les autres sujets évoqués, l'initiative de l'association Takh a marqué les esprits mais interroge sur sa pérennité, en lien avec le modèle économique mais aussi la finalité même de l'association. Elle est fragilisée par l'évolution de son financement mais aussi au regard du développement de l'écotourisme.

*« L'espace du site de TAKH a bénéficié d'une restauration remarquable du bâti par le jeu des donateurs. Ce flux de crédits est tari. Il y a une nouvelle stratégie financière pour perdurer le projet de réintroduction du TAKH. La stratégie actuelle sert le territoire uniquement pour la préservation des espaces réservés aux chevaux sauvages. Qu'elle économie pour ce tourisme à venir ??? ».*

*« J'ai quelques craintes pour la pérennité de l'expérience Takh, élargie bientôt à l'éco-tourisme ».*

*« Pour Takh, les suites me paraissent engagées dans une perspective déjà claire, et pertinente.*

*« Faire venir des élus et des collectivités pour partager la démarche d'aménagement développée par l'association TAKH et essayer ».*

Plusieurs contributions portent sur le devenir des paysages du Causse Méjean, en s'interrogeant sur la gouvernance à même d'aider à la pérennité des paysages ou sur l'identité même de ces paysages. Doivent-ils rester ouverts ou peuvent-ils intégrer d'autres formes végétales ?

*« Développer une gouvernance globale et unique sur ce territoire du causse Méjean, dans la perspective d'une plus grande efficacité. Autour du Grand Site ou du Parc National ? ».* *« Poursuivre la collaboration constructive autour du paysage entre les collectivités locales , grand site de France, parc national, entente, services de l'État, conseils... ».* *« Pour le Causse, il me semble difficile d'y répondre. Un débat plus développé entre l'intérêt de maintenir des milieux très ouverts, l'intérêt (ou non) à venir de ceux qui se referment et le rôle de la haie (voire de l'arbre) me serait utile pour mieux comprendre l'équilibre souhaité et me prononcer ».*

La place des agriculteurs dans le processus de gestion et d'entretien des paysages est posée plusieurs fois. Les commentaires confirment le rôle essentiel de cette activité dans l'identité locale

*« Faire plus de lien avec les acteurs locaux et notamment les agriculteurs qui sont les principaux façonneurs du paysage ».* *« Associer des agriculteurs et partager avec eux les enjeux paysagers ».* *« pousser très fort toutes les mesures qui aideront au re-développement du pâturage extensif ».*

Le développement local du territoire par le paysage est évoqué, tout en autorisant l'accueil de nouvelles populations si possible.

## Commentaires

Les participants avaient la possibilité de laisser des commentaires en sus de leurs appréciations. Quinze personnes ont déposé leur contribution à ce titre.

Sur l'organisation générale, qui est globalement saluée, deux commentaires regrettent des temps d'échanges qui ont pu paraître trop courts, notamment le matin. D'où une proposition de réaliser des JTE sous un format de deux jours<sup>1</sup>.

La visite de l'après-midi au travers de l'engagement de l'association Takh est identifiée en tant que point positif par plusieurs participants, notant aussi l'apport fondamental du paysagiste Alain Freydet. Une continuité entre les présentations du matin et la visite de l'après-midi est identifiée par un des intervenants, dans la perspective de définir un projet collectif sur le Causse qui fasse la part entre le projet paysager et le renforcement de la biodiversité. Une remarque indique que les processus engagés sur le Causse sont difficilement reproductibles, compte tenu des éléments de contexte.

Si la visite de l'après-midi était intéressante, deux personnes regrettent peut-être une longueur excessive des commentaires sur site, à la fois sur le projet de l'association et sur la posture propre du paysagiste.

## Enseignements

Le bilan général de cette Journée Thématique d'Échanges est globalement très positif à la fois sur le plan pratique mais aussi en matière de présentations des démarches locales. La gestion du temps, à la fois sur les temps de présentations et les temps d'échanges avec les participants reste à optimiser, de manière à permettre une expression plurielle de tous. Quant à organiser une JTE sur deux jours, cela n'est envisageable que dans des temporalités disjointes, les agendas de la plupart des participants ne leur permettant pas de se mobiliser plus d'une journée.

Sauf à faire évoluer les JTE vers autre chose, sous un modèle de séminaire associant travaux en salle et visites de terrains.

---

1 Format sur deux jours, non consécutifs, a été privilégié en 2022 pour la JTE sur la rigole d'alimentation du canal du Midi, avec une journée terrain et une journée séminaire.

# Annexes

## Programme détaillé




**Journée thématique d'échanges**  
**« Le Paysage comme médiation » - Agriculture et Biodiversité**  
**Vendredi 29 septembre Causse Méjean - Lozère**

Dans le paysage emblématique du Causse Méjean, cette journée nous permettra d'interroger la place du paysage comme bien commun, support des discussions et d'échanges entre les différents acteurs du territoire. **Entre enjeux d'adaptation de l'agriculture de montagne et de maintien de la biodiversité, comment prendre soin des paysages ?**

La matinée sera l'occasion de découvrir des élan collectifs autour de cette question primordiale sur un territoire à plusieurs casquettes : patrimoine UNESCO et Parc National des Cévennes. Il s'agira de partager les enjeux patrimoniaux, paysagers et agricoles du territoire UNESCO sur lequel nous serons accueillis, de découvrir un travail transversal de 2 ans sur les haies entre CAUE, COPAGE, Natura 2000, CPIE et d'apprendre de l'expérience des plans paysages participatifs d'exploitations agricoles du Parc National des Cévennes.

Alain FREYTET, paysagiste - Grand Prix National du Paysage, nous fera une visite commentée du projet de restructuration du site de sauvegarde du cheval de Przewalski de l'association TAKH. Cet ensemble architectural et paysager typique accueille à la fois une base scientifique et un centre écotouristique. Nous y explorerons ensemble la démarche singulière de ce projet de restructuration sur la préservation et l'accueil de biodiversité via le paysage et la pierre sèche notamment. Accompagné par l'équipe scientifique de Takh, un soin particulier a été apporté à la réalisation de niches refuges pour la micro faune (insectes, oiseaux, serpents, lézards, rongeurs, chauves-souris...) À chaque espèce correspond un type de cache. Elles sont bâties aussi bien dans les murets ou les « clapas » que dans les murs des habitations. Certains de ces gîtes possèdent des ouvertures qui permettent d'observer leurs habitants.

<b>9h30</b>	<b>Accueil – Mas de Val - 48210 Mas-Saint-Chély</b>	
<b>10h00</b>	Introductions officielles	
<b>10h20</b>	Présentation du territoire du Bien UNESCO et des enjeux agricoles, naturels et paysagers du lieu qui nous accueille.	<i>Entente Interdépartementale Causse &amp; Cévennes</i>
<b>10h40</b>	Présentation et retours d'expérience du partenariat : Agriculture, Biodiversité et Paysage autour du réseau de partenaires du Réel CPIE sur les programmes Polliniz'acteurs, Trame Verte et Bleue et Cours Oasis	<i>Réel CPIE Lozère CAUE</i>
<b>11h00</b>	« Le paysage bocager de la Lozère » travail transdisciplinaire CAUE, COPAGE, Natura 2000,	<i>CAUE COPAGE Natura 2000</i>
<b>11h30</b>	Présentation de l'expérimentation de « Plans paysages participatifs d'Exploitations Agricoles » en cœur du Parc National des Cévennes	<i>Parc National des Cévennes</i>
<b>12h00</b>	<b>Départ de Mas de Val en covoiturage pour le Villaret</b>	
<b>12h15</b>	<b>Buffet de produits locaux - Takh - Association pour le Cheval Przewalski / Le Villaret, 48150 Hures-la-Parade</b>	
<b>13h45</b>	Visite du projet de restructuration du site de TAKH	<i>TAKH Alain FREYTET – maître d'œuvre du projet Jean Louis PERRIN – directeur de TAKH</i>
<b>16h15</b>	Echanges	
<b>16h30</b>	<b>Clôture et rafraîchissement retour en covoiturage Mas de Val</b>	

## Liste des participants

Nom	Prénom	Structure
ALBINET	Marie-Dominique	CAUE de l'Aveyron
ALEXANDRE	MURIEL	CD34
AMIOT	Nathalie	CAUE du Tarn
BARRE	Charlotte	CAUE 82
BENYAKHOU	David	DGS Com Com GCC
BILLAND	Véronique	DDT 12
BOURBON-DENIS	Ugolin	PNR Aubrac
BOUTOT	Emma	CC Vallée de l'Hérault - GSF Gorges de l'Hérault
CARPENTIER	Boris	Direction départementale des territoires de la Lozère (DDT48)
CHEVILLARD	Laure	PNR des Pyrénées Ariégeoises
CHEVRIER	Marc	DDT Lozère
COMBET	Nina	association COPAGE
COSTES-MARRE	Morgane	Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
COUDERC	Henri	Président ComCom GCC
COUDERC	Didier	Président CAUE
DAUNAS	Fabien	PNR GRANDS CAUSSES
DELAUNAY	Martin	Association Terres de vie en Lozère
DESSOLIERS	Eric	Parc National des Cévennes
DIF	Lucile	CAUE 11
DUBOIS	Ségolène	Entente bien UNESCO
DUCROCQ	Pauline	DDT48
ENTRAYGUES	Caroline	CAUE 48
FAURY	Léna	Syndicat mixte Grand Site de France Cirque de Navacelles
FREYTET	Alain	Paysagiste
GARKOUCHA	Alina	CAUE
GENDRE	Martine	DREAL Occitanie
GLEIZES	Laurie	Cae 11
GUGLIELMETTI	Alain	DREAL Occitanie
HERRGOTT	Pierre	Mairie Ispagnac
HURTES	Vincent	C.A.U.E. de l'Aveyron
JARDIN	Isabelle	DREAL
KUSCHNER	Doryan	CAUE 48
LABAUME	Philippe	Les CAUE d'Occitanie
LAUTH	Vincent	DDTM34
LEBLOIS	Nicolas	PNR Aubrac

Nom	Prénom	Structure
LEGILE	Anne	Directrice du Parc National des Cévennes
LHERMET	Vincent	Urbaniste Lozère
LHUIILLIER	Sylvain	PETR Sud Lozère
LYSZCZARZ	Dominique	Entente Causses Cévennes
MUSLEWSKI	Sabine	DDT48
PIERREL	Manon	Intervenante Réel
PINEL	Yves	ABPCQC (assos de quartier)
PINEL	Brigitte	ABPCQC
REYDON	Michel	Mairie de VIALAS / CC CML
ROCHOTTE	Didier	DDTM 34
ROMANETTO	Pierre	Agence ELZEARD
ROUGE	Floriane	Chargée de développement Lozère
SASIA	Geneviève	DREAL/DA/DSP
SEIGNEUR	Eléonore	DREAL Occitanie
URSULET	David	Préfecture Lozère
VIGNAU	Nicolas	CAUE 48
VILLEMAGNE	Baptiste	association COPAGE

+ les membres de l'association Takh

Le Réseau Paysage Occitanie rassemble au sein d'un collectif six structures (DREAL Occitanie, CAUE d'Occitanie, Université Jean-Jaurès de Toulouse, Université Paul Valéry de Montpellier, Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Toulouse et de Montpellier) qui vise à partager les enjeux de paysage en région Occitanie.

[www.reseau-paysage-occitanie.fr](http://www.reseau-paysage-occitanie.fr)